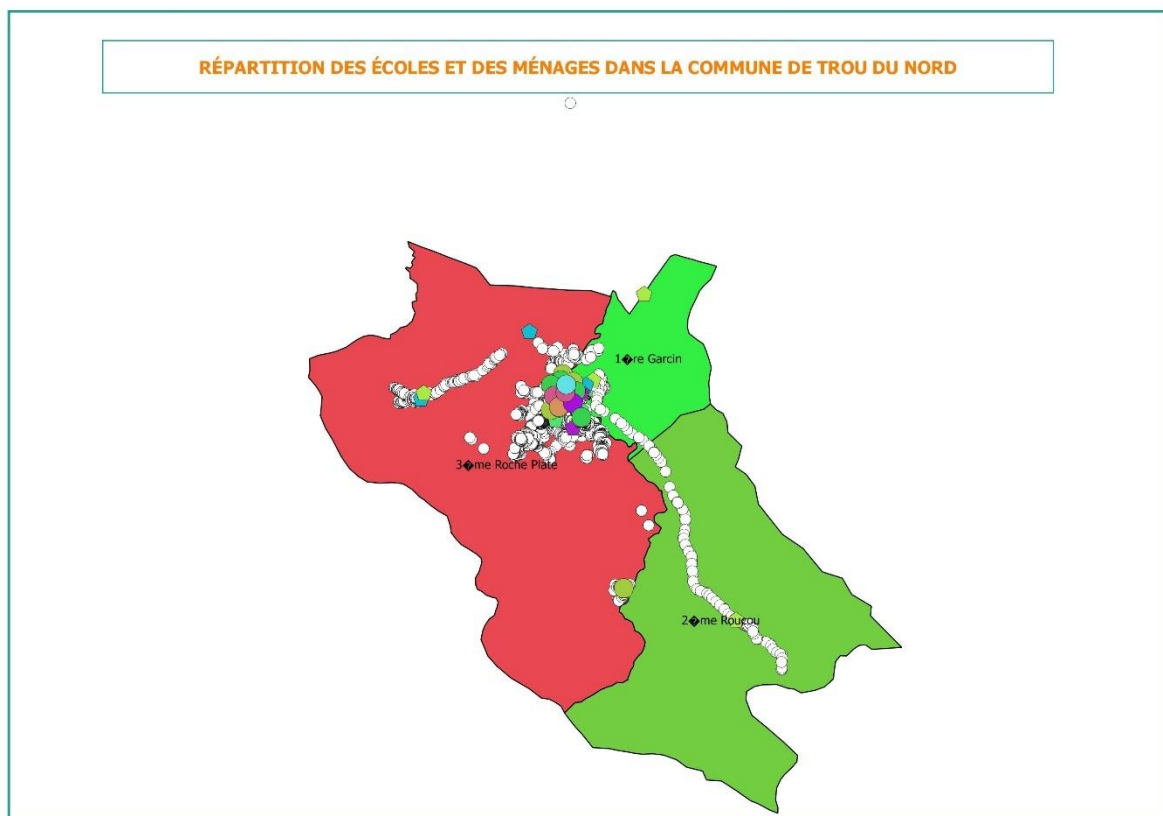


UCP-MENFP / BID



- Les points blancs représentent les ménages
- Les petites maisons vertes représentent les écoles pré-scolaires et fondamentales
- Les cercles représentent les écoles secondaires

CARTE SCOLAIRE COMMUNE DE TROU DU NORD

GASTON GEORGES MÉRISIER, EDITEC

AOÛT 2025

Table des Matières

	Page
Introduction.....	2
A. Les Niveaux Pré-scolaire et Fondamental.....	4
I. Diagnostic de la situation actuelle.....	4
1.1. Accessibilité et accès.....	5
1.2. Qualité du service éducatif et mode d'utilisation des ressources.....	11
II. Analyse démographique.....	16
2.1. Caractéristiques d'évolution de la population de la commune.....	16
2.2. Structure par âge de la population.....	16
2.3. Caractéristiques de dispersion de la population.....	17
2.4. Répartition par sexe de la population.....	17
2.5. Projection de la population scolaire.....	18
2.6. Projection des effectifs d'élèves.....	19
III. Propositions de réorganisation et de renforcement du réseau d'écoles.....	21
3.1. Les perspectives en matière de réaménagement du territoire.....	21
3.2. Les normes scolaires.....	21
3.3. Les aires de recrutement des élèves.....	23
3.4. Les infrastructures.....	26
3.5. Les enseignants.....	27
3.6. Les manuels scolaires.....	27
3.7. Les coûts de scolarisation et leur financement.....	27
B. Le Niveau Secondaire.....	28
1. Diagnostic de la situation actuelle.....	28
1.1. Accessibilité et accès.....	29
1.2. Qualité de l'enseignement.....	31
2. Analyse démographique.....	34
3. Propositions de réorganisation de l'offre.....	35
Références bibliographiques.....	38
Les Annexes :	39
Annexe 1 : Répertoire des écoles de la commune de Trou du Nord	
Annexe 2 : Liste des enseignants avec leurs profils de formation professionnelle	

Introduction

Située dans le Département du Nord-Est entre les communes de Sainte-Suzanne, de Vallières, de Perches, de Terrier Rouge et de Caracol, la commune de Trou du Nord est composée de la ville de Trou du Nord et de trois (3) sections communales : la 1^{ère} Section Garcin, la 2^{ème} Section Roucou, la 3^{ème} Section Roche Plate.

COMMUNE DE TROU DU NORD



La commune de Trou du Nord est traversée par cinq (5) rivières et contient trois (3) sources d'eau, trois (3) lagons, un puits artésien et plus d'une centaine de puits traditionnels et des fontaines publiques munies de pompes et de robinets.¹ . Seule la ville de Trou du Nord est électrifiée par l'EDH et les habitants se servent de la Digicel et de la Natcom comme moyens de communication téléphonique. L'agriculture, l'élevage et le commerce constituent les principales activités économiques de la commune. Son relief dominant est la plaine. Ses habitants portent le nom de Truviens ou Trousiens.

Sa population en 2015 était estimée à 48 931 habitants par l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) et elle est passée à 56 302 habitants en 2025. Ayant une superficie de 130.79 Km², sa densité de population est alors de 430 habitants/Km². Une bonne partie de cette population (54%) est concentrée dans la ville de Trou du Nord.

¹ Idem

En matière d'offre scolaire, il y a 6 kindergarten, 49 écoles fondamentales dont 16 écoles nationales, 20 écoles secondaires et 21 centres de formation professionnelle. Le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) y est représenté par le bureau de district scolaire (BDS) situé dans la ville de Trou du Nord et dirigé par un inspecteur principal assisté de trois (3) inspecteurs de zone.

La carte scolaire de cette commune qui sera présentée dans les lignes qui vont suivre, concerne seulement l'offre et la demande scolaires au niveau du préscolaire, du fondamental et du secondaire.

A. Les niveaux Pré-scolaire et Fondamental

I. Diagnostic de la situation actuelle

Dans la commune de Trou du Nord, la majorité des écoles (70.9%) est non publique. Elles sont réparties par sous-réseau comme suit :

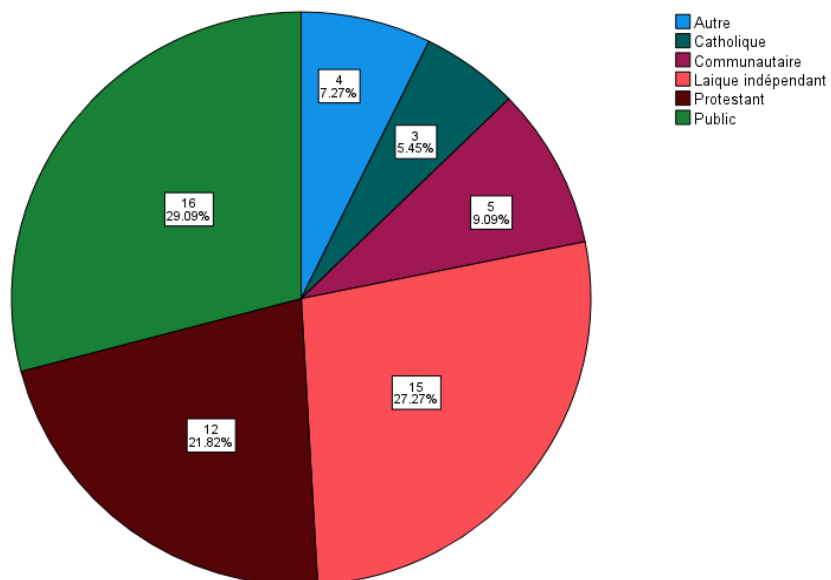


Figure 1 : Répartition des écoles fondamentales par sous-réseau d'appartenance

Il y en a qui fonctionnent en simple vacation (80%) et d'autres en double (20%), à différentes périodes de la journée : de 7h00 à 12h00 (23.6%), de 8h00 à 13h00 (52.8%) ou à d'autres périodes de la journée (23.6%). Le tableau 1 montre la répartition de ces écoles à travers la commune selon le sous-réseau d'appartenance considéré.

Tableau 1 : Répartition des écoles dans la commune de Trou du Nord

Commune de Trou du Nord	Réseau d'appartenance						Total
	Autre	Catholique	Communautaire	Laïque indépendant	Protestant	Public	
1ère Sect. Garcin	# 0	0	0	0	2	2	4
	% 0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	50.0%	50.0%	100.0%
2ème Sect. Roucou	# 1	1	1	6	1	6	16
	% 6.3%	6.3%	6.3%	37.5%	6.3%	37.5%	100.0%
3ème Sect. Roche-Plate	# 0	0	0	0	0	1	1
	% 0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	100.0%	100.0%
Ville du Trou du Nord	# 3	2	4	9	9	7	34
	% 8.8%	5.9%	11.8%	26.5%	26.5%	20.6%	100.0%
Total	# 4	3	5	15	12	16	55
	% 7.3%	5.5%	9.1%	27.3%	21.8%	29.1%	100.0%

Ces écoles sont de tailles très variées, de 20 à 1527 élèves comme le montre le tableau 2 selon le sous-réseau d'écoles considéré.

Tableau 2 : Variation de la taille des écoles selon le sous-réseau d'appartenance

Sous-réseau	Moyenne	Minimum	Maximum
Autre	372	53	942
Catholique	520	269	722
Communautaire	158	20	328
Laïque Indépendant	346	27	1527
Protestant	280	42	815
Public	388	120	823
Ensemble	338	20	1527

I.1. Accessibilité et accès de ces écoles

Quatre (4) indicateurs sont considérés dans cette analyse : l'évolution de la scolarisation dans la commune étudiée, l'accessibilité du réseau scolaire, l'accès des écoles et le rendement interne du réseau d'écoles.

I.1.1. Évolution de la scolarisation dans la commune de Trou du Nord

L'évolution de la scolarisation dans la commune de Trou du Nord est analysée en fonction de trois (3) indicateurs : l'accroissement absolu, l'accroissement relatif de la scolarisation au cours de la période 2013-2024 et le taux moyen annuel de croissance de ces derniers au cours de ces onze (11) ans.

i) Accroissement absolu de la scolarisation

Pour l'année scolaire 2024-2025, 14346 élèves sont dénombrés au fondamental. En comparant cet effectif à celui de 2013-2014 publié par la DPCE², on observe une diminution absolue de 3364 élèves³ dans cette commune.

ii) Accroissement relatif

En rapportant cette diminution absolue à l'effectif total d'élèves qu'on a eu aux deux premiers cycles du fondamental dans cette commune en 2013-2014, on constate qu'il a subi une diminution relative assez importante; soit de 18.99%⁴ au cours de cette période scolaire.

² DPCE : Direction de Planification et de Coopération Externe du Ministère de l'Éducation Nationale.

³ $\Delta E = E_{2024-2025} - E_{2013-2014} = 14346 - 17710 = -3364$ élèves

⁴ $\frac{\Delta E}{E_{2013_2014}} \times 100 = \frac{-3364}{17710} \times 100 = -18.99\%$

iii) Taux moyen annuel de croissance

Défini comme étant l'accroissement relatif au cours d'une année, le taux moyen annuel de diminution de l'effectif scolaire dans la commune de Trou du Nord est de 1.93% au cours des onze (11) années, c'est-à-dire de l'année scolaire 2013-2014 à l'année scolaire 2024-2025.⁵

I.1.2. Accessibilité du réseau scolaire

Cette analyse renvoie à la façon dont les écoles sont réparties par rapport aux lieux où est localisée la population qu'elles sont censées desservir. Trois (3) indicateurs ont alors été utilisés à cet effet : les moyens de locomotion utilisés par les élèves, le temps de trajet pris pour atteindre leurs écoles et leur lieu de résidence.

- i) **En ce qui concerne le lieu de résidence ou origine géographique des élèves**, selon les données recueillies, il ressort que les écoles recrutent leurs élèves dans différents endroits de la commune, certains souvent plus éloignés que d'autres allant de moins d'un kilomètre à plus de 6 kilomètres;
- ii) **Comme moyens de locomotion utilisés**, 91.7% des directeurs d'écoles interrogés affirment que plus de 75% de leurs élèves vont à pied à l'école; et
- iii) **Pour le temps de trajet pris pour y arriver**, cela varie considérablement suivant les endroits d'où sortent les élèves. Par exemple, l'école nationale de Leroux Cachiman située dans la 2^e section Roucou recrute ses élèves dans les localités telles que : Cachiman (moins de 15 mn), Boucherau (entre 15 à 30 mn de marche), Balerou (entre 15 à 30 mn de marche), Sendèk (entre 31 à 60 mn de marche), Coulon (entre 31 à 60 mn de marche), Leroux (entre 31 à 60 mn de marche) et Largon (entre 31 à 60 mn de marche); soit donc 4 sur 7 localités de parcours jugés difficiles pour les enfants. Il en est de même pour bon nombre d'autres écoles nationales de la commune de Trou du Nord.

I.1.3. Analyse de l'accès des écoles

Différent de l'accessibilité, l'accès réfère de préférence au résultat de l'interaction entre la demande des familles et l'offre représentée par les réseaux d'écoles existantes. Quatre (4) indicateurs sont alors pris en compte dans cette analyse : les taux d'admission des élèves à l'école, les taux de scolarisation aux deux premiers cycles du fondamental, le taux de transition au 3^e cycle et les coûts de scolarisation.

⁵ $E_{11} = E_{t-11} (1+r)^{11}$.

$$E_{2024-2025} = E_{2013-2014} (1+r)^{11} \rightarrow 17710 = 14346 (1+r)^{11}$$

$$r = 0.019335 (1.93\%).$$

- i) **Les taux d'admission des élèves**, c'est-à-dire les proportions d'enfants qui sont admis en 1^e année fondamentale en référence aux normes établies sont de deux types : le taux apparent d'admission et le taux d'admission par âge spécifique. Pour la commune de Trou du Nord, pour l'année scolaire 2024-2025, le taux apparent d'admission est de 170.86%⁶.

Ce fort taux qui dépasse 100% s'explique par le fait que de nombreux parents de la commune, au lieu d'envoyer leurs enfants à l'école à l'âge de 6 ans, ont préféré attendre qu'ils soient plus âgés pour le faire compte tenu des longues distances qu'ils ont à parcourir. Ainsi, les écoles se trouvent en situation irrégulière d'accueillir en 1^e année fondamentale, à chaque rentrée scolaire, des enfants de différents groupes d'âge; ce qui génère avec le temps le phénomène des enfants sur-âgés qui prend de plus en plus d'ampleur dans le système scolaire haïtien. Le pourcentage d'enfants âgés de 6 ans admis à cette année d'étude devient beaucoup plus faible; soit 104.50%⁷ au cours de l'année scolaire 2024-2025. Dépassant les 100%, ce taux devra être ré-évalué quand la situation sociopolitique du pays se sera améliorée.

- ii) **Les taux de scolarisation**, c'est-à-dire les proportions d'enfants admis en classe de la 1^e à la 6^e année fondamentale sont aussi de deux types : le taux brut de scolarisation et le taux net de scolarisation. Pour la commune de Trou du Nord, pour l'année 2024-2025, le taux brut de scolarisation est égal à 143.70%⁸.

À cause de l'effectif très important d'enfants sur-âgés enregistré dès la 1^e année fondamentale, le pourcentage d'enfants âgés de 6 à 14 ans qui devraient se trouver aux deux cycles du fondamental est alors plus faible; soit 130.80%⁹ au cours de l'année scolaire 2024-2025. Dépassant les 100%, ce taux devra être ré-évalué quand la situation sociopolitique du pays se sera améliorée.

$$^6 \text{ Taux apparent d'admission} = \frac{\text{Admissions nouvelles}}{\text{Population de 6 ans}} \times 100$$

$$\text{Taux apparent d'admission} = \frac{1941}{1136} \times 100 = 170.86\%.$$

$$^7 \text{ . Taux d'admission par âge spécifique} = \frac{\text{Admissions nouvelles de 6 ans}}{\text{Population de 6 ans}} \times 100$$

$$\text{Taux d'admission des enfants de 6 ans en 1e AF} = \frac{1187}{1136} \times 100 = 104.50\%$$

$$^8 \text{ Taux brut de scolarisation (TBS)} = \frac{\text{Effectifs totaux au fondamental 1e à 6e année}}{\text{Population de 6-14 ans}} \times 100$$

$$\text{Taux brut de scolarisation (TBS)} = \frac{14346}{9984} \times 100 = 143.70\%$$

$$^9 \text{ Taux net de scolarisation} = \frac{\text{Effectifs de 6-11 ans au fondamental 1e à 6e année}}{\text{Population de 6-14 ans}} \times 100$$

$$\text{Taux net de scolarisation} = \frac{13056}{9984} \times 100 = 130.80\%.$$

- iii) **Le taux de transition**, c'est-à-dire la proportion d'enfants qui terminent avec succès la 6^e année et continuent en 7^e année fondamentale est égal à **118.80%**.¹⁰

Ce taux de transition dépasse anormalement les 100%, il devra être ré-évalué également quand la situation sociopolitique du pays se sera améliorée. Il ressort toutefois qu'il y a 30 écoles sur les 55 dénombrées (54.55%) qui offrent la 7^e année fondamentale à l'échelle de la commune. Le tableau 3 présente la répartition des écoles fondamentales de la commune selon qu'elles sont complètes ou non.

Tableau 3 : Répartition des écoles de la commune de Trou du Nord selon qu'elles sont complètes ou non

Nombre total d'année d'étude												Total
Commune de Trou du Nord	2	3	4	6	7	8	9	10	11	12		
1ère Sect. Garcin	#	0	0	0	0	0	0	3	0	0	1	4
	%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	75.0%	0.0%	0.0%	25.0%	100.0%
2ème Sect. Roucou	#	1	2	1	2	1	0	4	4	0	1	16
	%	6.3%	12.5%	6.3%	12.5%	6.3%	0.0%	25.0%	25.0%	0.0%	6.3%	100.0%
3ème Sect. Roche-Plate	#	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
	%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	100.0%	0.0%	0.0%	100.0%
Ville du Trou du Nord	#	0	5	1	1	3	2	15	2	1	4	34
	%	0.0%	14.7%	2.9%	2.9%	8.8%	5.9%	44.1%	5.9%	2.9%	11.8%	100.0%
Total	#	1	7	2	3	4	2	22	7	1	6	55
	%	1.8%	12.7%	3.6%	5.5%	7.3%	3.6%	40.0%	12.7%	1.8%	10.9%	100.0%

iv) Les coûts de scolarisation

Tenant compte du contexte scolaire haïtien, trois (3) catégories de coûts sont ici considérés : les coûts se rapportant à la scolarité, les coûts relatifs à l'achat des matériels didactiques et scolaires, et les coûts de nourriture et d'habillement; les coûts qui sont plus directement liés au transport des enfants étant plus ou moins négligeables tenant compte du fait que la majorité d'entre eux vont à pied à leurs écoles. Ainsi, pour une école fondamentale dans la commune de Trou du Nord, le coût moyen de scolarisation d'un enfant varie entre 95 205.93 et 106 777.52 gourdes dans les écoles non publiques. Le tableau 4 présente la répartition de ces coûts par composante et par classe.

$$^{10} \text{ Taux de transition au 3e cycle} = \frac{\text{Nouvelle admission en 7e année en année t+1}}{\text{Effectif 6e AF en année t}} \times 100$$

$$\text{Taux de transition au 3e cycle fondamentale} = \frac{1384}{1165} \times 100 = 118.80\%$$

Tableau 4 : Répartition des coûts moyens de scolarisation d'un enfant dans une école fondamentale non publique dans la commune de Trou du Nord par composante et par classe.

Année étude	Frais scolarisation	Matériel	Habillement	Nourriture	Coût Total
1 ^e AF	13216.06	5403.45	8408.62	68177.80	95205.93
2 ^e AF	13466.94	6855.69	8437.89	68177.80	96938.32
3 ^e AF	14370.83	6865.18	9737.50	68177.80	99091.31
4 ^e AF	13530	8192.86	9579.31	68177.80	99419.97
5 ^e AF	13731.59	7772.22	9763.46	68177.80	99445.07
6 ^e AF	15615.33	7630.43	10113.04	68177.80	101536.60
7 ^e AF	20221.43	8108.82	10329.47	68177.80	106777.52
8 ^e AF	18916.67	8697.06	9742.11	68177.80	105533.64
9 ^e AF	19308.33	6976.47	11035.29	68177.80	105497.89

Dans une école nationale, le coût moyen de scolarisation d'un enfant varie entre 97 745.59 et 103 683.53 gourdes; 85.97% de ce coût sont pris en charge par les parents d'élèves. Le tableau 5 présente la répartition des coûts moyens annuels de scolarisation d'un enfant par composante et par classe dans une école nationale.

Tableau 5 : Répartition des coûts moyens de scolarisation d'un enfant dans une école nationale dans la commune de Trou du Nord par composante et par classe.

Année étude	Salaire du personnel	Frais scolarisation	Matériel	Habillement	Nourriture	Coût Total (Gourdes)
1 ^e AF	13712.39	2043.33	5403.45	8408.62	68177.80	97745.59
2 ^e AF		2750	6855.69	8437.89	68177.80	99933.77
3 ^e AF		2659.09	6865.18	9737.50	68177.80	101151.96
4 ^e AF		2750	8192.86	9579.31	68177.80	102412.36
5 ^e AF		2910	7772.22	9763.46	68177.80	102335.87
6 ^e AF		2750	7630.43	10113.04	68177.80	102323.66
7 ^e AF		3287.50	8108.82	10329.47	68177.80	103615.98
8 ^e AF		3354.17	8697.06	9742.11	68177.80	103683.53
9 ^e AF		3307.69	6976.47	11035.29	68177.80	103209.64

I.1.4. Rendement interne des écoles dans la commune de Trou du Nord

Rappelons que le rendement interne du réseau d'écoles de la commune de Trou du Nord est défini comme étant sa capacité à former le plus grand nombre d'élèves qui y sont entrés en une année t, dans le minimum de temps, avec des ressources financières jugées acceptables. Trois (3) indicateurs sont utilisés pour le déterminer : les taux de promotion, de redoublement et d'abandon, l'organigramme représentant un flux théorique d'élèves et le taux de rétention de ces élèves jusqu'en 6^e année.

- i) **Les taux de promotion, de redoublement et d'abandon** renseignent sur la manière dont les élèves parcourent le système, année d'étude après année d'étude. Pour l'année scolaire 2024-2025, ces taux de flux se présentent comme suit dans la commune de Trou du Nord :

Tableau 6 : Répartition des taux de flux par classe dans la commune de Trou du Nord

Taux de flux	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
Taux de Promotion	85%	54%	87%	84%	83%	89%
Taux de redoublement	15%	11%	13%	16%	17%	11%
Taux d'abandon	0%	35%	0%	0%	0%	0%

ii) Si cette même tendance se maintient, l'organigramme représentant le flux théorique d'élèves se construit alors comme suit :

Analyse de cohorte au niveau fondamental 1e et 2e cycles								
TP	0.85	0.54	0.87	0.84	0.83	0.89		
TR	0.15	0.11	0.13	0.16	0.17	0.11		
TA	0.00	0.35	0	0	0	0		
Annee	1e AF	2e AF	3e AF	4e AF	5e AF	6e AF	Diplômés	Années-élèves
		0						
2024-2025	1941	↗						1941
	↓	↘	577					
2025-2026	291	1650	↗					1941
	↓	↓	↘	0				
2026-2027	44	429	891	↗				1364
	↓	↓	↓	↘	0			
2027-2028	7	84	347	775	↗			1213
	↓	↓	↓	↓	↘	0		
2028-2029	1	15	91	426	651	↗		1184
		↓	↓	↓	↓	↘		
2029-2030		2	20	147	469	540		1179
			↓	↓	↓	↓	↘	
2030-2031			4	41	203	449	481	696
				↓	↓	↓	↓	
2031-2032				10	69	218	399	297
					↓	↓	↓	
2032-2033					20	81	194	101
						↓	↓	
2033-2034						26	72	26
							↓	
2034-2035							64	
Promus							1211	
Année-élèves								9941
Nombre d'années-élèves dans l'idéal =				7264				
Nombre d'années-élèves réel =				9941				
Rendement interne =				73.07				
Coefficient d'augmentation des coûts =				1.368636				
Coût de l'élève formé =				8.211816				

Il ressort donc de cet organigramme que le rendement interne du réseau d'écoles dans la commune est faible (73.07%), car seulement 481 élèves (24.78%) de la cohorte de 1941 élèves qui sont entrés en 1^e année fondamentale en 2024-2025 parviendront en 6^e année fondamentale en 2030-2031 dans les limites de temps régulier des 6 ans prévus. Ce n'est qu'en admettant que les élèves seront autorisés à redoubler 3 fois une classe, comme c'est souvent le cas, qu'un total de 1211 élèves (62.39%) de cette cohorte boucleront enfin la 6^e année du fondamental. C'est un taux de rendement que l'État et ses partenaires de la gestion de l'offre scolaire ont intérêt à faire l'effort de relever de manière à rendre plus rentables les investissements consentis sur ce secteur.

iii) Le taux de rétention

Ce taux indique la proportion des élèves qui sont entrés en même temps en 1^eAF et qui atteignent la 2^eAF, puis la 3^eAF, la 4^eAF, etc. Par exemple, **le taux de rétention de 1^eAF à 6^eAF** est de 57.53% ($1314 \div 2284 = 0.5753$)¹¹ dans la commune de Trou du Nord. En d'autres termes, sur une cohorte de 100 élèves qui entrent en 1^e année fondamentale, il y en a 58 qui parviendront à atteindre la 6^e année fondamentale. C'est donc une tendance quand même à améliorer à l'avenir pour rendre le système scolaire plus performant.

I.2. La qualité du service éducatif et le mode d'utilisation des ressources

À côté de l'aspect quantitatif de l'offre scolaire traité précédemment, la qualité du service éducatif mis en place et l'utilisation qu'on fait des ressources matérielles et humaines mobilisées constitue le deuxième élément considéré dans le diagnostic de la situation actuelle de fonctionnement des écoles fondamentales de la commune de Trou du Nord. Cette qualité est ici mesurée par la disponibilité, les profils de formation et l'utilisation des enseignants mobilisés pour dispenser l'enseignement aux élèves, l'organisation pédagogique des classes, la disponibilité et la qualité des bâtiments et des équipements scolaires, la disponibilité et la qualité des ressources didactiques mises à la disposition des élèves.

¹¹

$$\frac{E(t)}{E(t-5)} \quad \frac{(6^{\text{e}}\text{AF})}{(1^{\text{e}}\text{AF})}$$

I.2.1. Les enseignants

i) Leur disponibilité

Dans la commune de Trou du Nord, un effectif de 613 enseignants dont 54.5% de femmes a été dénombré au fondamental au cours de l'année scolaire 2024-2025; soit donc un ratio enseignant/école = 11. Ils sont répartis comme suit :

Tableau 7 : Répartition des écoles et des enseignants du fondamental dans la commune de Trou du Nord

Commune de Trou du Nord	# enseignant	# école	Ens/Éc
1ère Sect. Garcin	61	4	15
2ème Sect. Roucou	138	16	9
3ème Sect. Roche-Plate	28	1	28
Ville du Trou du Nord	386	34	11
Total	613	55	11

Il ressort qu'il y a assez d'enseignants disponibles au niveau du fondamental dans la commune, le ratio moyen enseignants par école étant égal à 11.

ii) Leurs profils de formation

Le problème d'enseignants qualifiés semble cependant se poser dans cette commune. Selon les règlements du Ministère de l'Éducation Nationale, est reconnu comme qualifié tout enseignant détenteur d'un diplôme en Sciences de l'Éducation, d'un diplôme d'École Normale d'Instituteurs ou d'un diplôme de Formation Initiale Accélérée (FIA). Il est cependant ressorti qu'il y a un nombre important d'enseignants (26.60%) dans cette commune qui n'ont aucune formation professionnelle les habilitant à exercer ce métier. Leur répartition se présente comme suit :

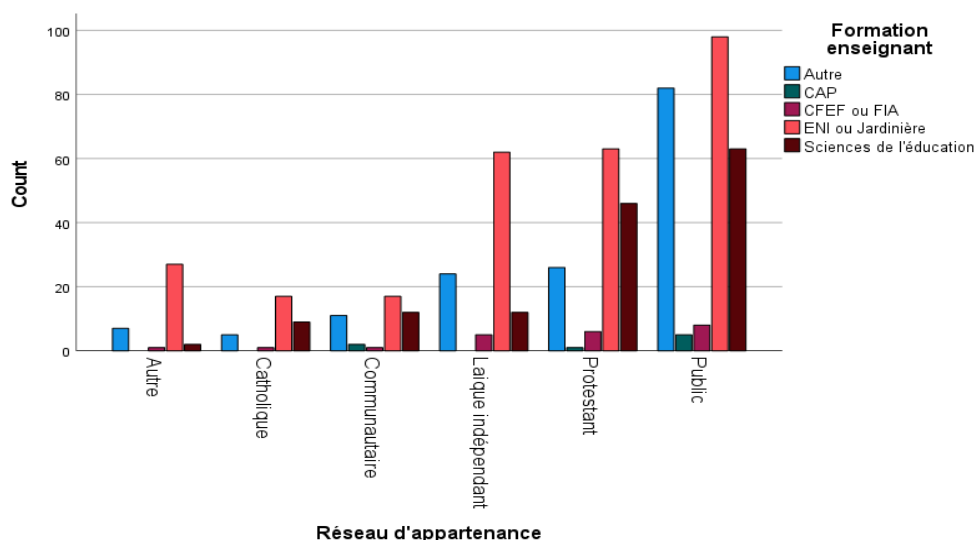


Figure 2 : Répartition des enseignants selon leur profil de formation

I.2.2. L'organisation pédagogique et l'utilisation des enseignants

Le nombre moyen de classes à la charge de l'enseignant, le rapport élèves-maître, le nombre d'élèves par classe sont les trois (3) indicateurs utilisés pour analyser l'organisation pédagogique et l'utilisation qu'on fait des enseignants dans la commune de Trou du Nord. Au fondamental, il ressort que c'est une commune où il n'y a pas assez de salles pour accueillir les classes et où les enseignants ne sont pas utilisés de façon optimale. Il est prévu par le ministère une salle de classe pouvant accueillir jusqu'à 50 élèves. La réalité se présente cependant comme suit : ratio moyen salle de classe/enseignant=0.82, ratio moyen élèves/salle de classe=37 et ratio moyen élèves/enseignant=30; comme le montre le tableau 8.

Tableau 8 : L'organisation pédagogique et l'utilisation des enseignants dans la commune de Trou du Nord

Réseau d'écoles	Nbre salle classe	Nbre enseignant	Nbre élève	Ratio salle classe/ enseignant	Ratio élèves/ salle classe	Ratio élèves/ enseignant
Autre	31	37	1486	0.84	48	40
Catholique	30	32	1560	0.94	52	49
Communautaire	40	43	791	0.93	20	18
Indépendant	143	103	5193	1.40	36	50
Protestant	109	142	3362	0.77	31	24
Public	151	256	6207	0.60	41	24
Ensemble	504	613	18599	0.82	37	30

I.2.3. La disponibilité et la qualité des bâtiments et des équipements scolaires

Dans la commune de Trou du Nord, il y a un problème de standard de qualité qui se pose en ce qui concerne les bâtiments et équipements scolaires. Par exemple, la superficie moyenne d'une salle de classe varie entre 26.81 et 56.69 m², contrairement aux normes prévues qui seraient de 50 à 60 m² pour une classe standard de 50 élèves.

Tableau 9 : Variation de la superficie moyenne des salles de classe selon le sous-réseau d'écoles considéré

Réseau d'écoles	Nbre m ²	M ² /salle classe
Autre	1353.88	43.67
Catholique	1206	40.20
Communautaire	1072.50	26.81
Indépendant	8107.05	56.69
Protestant	4336.75	39.80
Public	6532.78	43.26
Ensemble	22608.96	44.86

Par contre, il ressort que la superficie moyenne par élève dans la commune de Trou du Nord est plus ou moins dans les normes établies de 1 à 1m²20 dans la majorité des sous-réseaux d'écoles composant l'offre; elle varie entre 0.77 et 1.56 m².

Tableau 10 : Variation du nombre de m² disponible par élève selon le sous-réseau d'écoles considéré

Réseau d'écoles	M ² /élève
Autre	0.91
Catholique	0.77
Communautaire	1.36
Indépendant	1.56
Protestant	1.30
Public	1.05
Ensemble	1.22

De plus, en ce qui a trait particulièrement au degré de sécurité et de confort des élèves, la situation se présente comme suit : il y a 7 écoles en mauvais état qui mériteraient d'être réhabilitées ou reconstruites; 78.2% des écoles ont de l'eau, 60% ont une cantine, 5.5% une petite bibliothèque et 430.9% une trousse de premiers soins.

I.2.4. La disponibilité et la qualité des ressources didactiques

Enfin, compte tenu de leurs effets directs sur le rendement scolaire des élèves, les manuels scolaires sont les ressources didactiques très importantes que nous avons prises en compte dans la préparation du diagnostic de l'offre scolaire existante au fondamental dans la commune de Trou du Nord. Selon les données recueillies, il ressort que pour l'année scolaire 2024-2025, il y a un nombre important d'enfants qui sont en train de passer l'année sans avoir leurs propres livres de lecture et de mathématiques. En effet, 67.8 % des directeurs d'école interrogés déclarent que plus de 50% de leurs élèves n'ont pas de livres de lecture et de mathématiques.

En résumé, les valeurs de l'ensemble des indicateurs susmentionnés qui sont utilisés pour établir le diagnostic de l'offre scolaire fondamentale 1^e et 2^e cycles dans la commune de Trou du Nord se présentent comme suit :

Tableau 11 : Résumé des valeurs des indicateurs utilisés pour ce diagnostic

Indicateur	Pour l'année scolaire 2024-2025
Taux d'admission	Taux apparent d'admission en 1 ^e AF= 170.86% Taux d'admission des enfants de 6 ans = 104.50%
Taux de scolarisation	Taux brut de scolarisation = 143.70% Taux net de scolarisation = 130.80%
Taux de transition	Taux de transition au 3 ^e cycle fondamental = 118.80%
Coûts moyens de scolarisation dans le public	1 ^e AF = 97745.59 gourdes 2 ^e AF = 99933.77 gourdes 3 ^e AF = 101151.96 gourdes 4 ^e AF = 102412.36 gourdes 5 ^e AF = 102335.87 gourdes 6 ^e AF = 102323.66 gourdes 7 ^e AF = 103615.98 gourdes 8 ^e AF = 103683.53 gourdes 9 ^e AF = 103209.64 gourdes

85.90% de ces coûts sont pris en charge par les familles.	
Coûts moyens de scolarisation dans le privé	1 ^e AF = 95205.93 gourdes 2 ^e AF = 96938.32 gourdes 3 ^e AF = 99091.31 gourdes 4 ^e AF = 99419.97 gourdes 5 ^e AF = 99445.07 gourdes 6 ^e AF = 101536.60 gourdes 7 ^e AF = 106777.52 gourdes 8 ^e AF = 105533.64 gourdes 9 ^e AF = 105497.89 gourdes
Taux de promotion	Taux de promotion en 1 ^e AF = 85% Taux de promotion en 2 ^e AF = 54% Taux de promotion en 3 ^e AF = 87% Taux de promotion en 4 ^e AF = 84% Taux de promotion en 5 ^e AF = 83% Taux de promotion en 6 ^e AF = 89%
Taux de redoublement	Taux de redoublement en 1 ^e AF = 15% Taux de redoublement en 2 ^e AF = 11% Taux de redoublement en 3 ^e AF = 13% Taux de redoublement en 4 ^e AF = 16% Taux de redoublement en 5 ^e AF = 17% Taux de redoublement en 6 ^e AF = 11%
Taux d'abandon	Taux d'abandon en 1 ^e AF = 0% Taux d'abandon en 2 ^e AF = 35% Taux d'abandon en 3 ^e AF = 0% Taux d'abandon en 4 ^e AF = 0% Taux d'abandon en 5 ^e AF = 0% Taux d'abandon en 6 ^e AF = 0%
Taux de rétention	Taux de rétention en 6 ^e AF = 57.53%
Rendement interne du réseau d'écoles à Trou du Nord	73.07%
Rapport élève/salle de classe	37 élèves
Rapport élève/maître	30 élèves
# enseignants	613
% de femmes	54.5%
% de maîtres qualifiés	73.41%
Ratio moyen m ² /élève	1.22 m ²
Ratio moyen m ² /classe	44.86 m ²
% d'élèves sans manuels de lecture	60%
% d'élèves sans manuels de mathématiques	60%
Taille moyenne des établissements	338
Salaire moyen d'un enseignant	15880 gourdes

II. L'analyse démographique

L'estimation de la population scolarisable et leur localisation à l'échelle de la commune ont été parmi les étapes les plus délicates de la préparation de la carte scolaire de Trou du Nord. Cela est dû au fait que les données démographiques sur les ménages sont disponibles, pour la plupart, sous une forme agrégée et, de plus, ces ménages ne sont pas géo-référencés. Les projections de populations requises sont des projections à moyen terme, cinq ans au maximum. En ce qui concerne :

2.1. Les caractéristiques d'évolution de la population scolarisable de la commune de Trou du Nord, trois indicateurs (3) sont utilisés pour les établir : l'accroissement absolu de la population scolarisable, l'accroissement relatif de cette population et son taux moyen annuel de croissance. Comme pour les effectifs scolaires, en prenant l'année 2020 comme année de base et les estimations et projections faites par l'IHSI, on observe que :

- L'accroissement absolu de la population scolarisable (4-14 ans) de Trou du Nord au cours de la période 2020-2025 est égal à 45 enfants¹²;
- Son accroissement relatif est de 0.37%¹³ pour cette période; et
- Le taux moyen annuel de croissance r de la population est de 0.07%.¹⁴

Nous faisons l'hypothèse que cette tendance se maintiendra au cours des cinq (5) prochaines années.

2.2. La structure par âge de la population scolarisable de la commune de Trou du Nord

À partir des estimations et projections de l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) établies pour l'ensemble du pays pour les années à venir et tenant compte du poids par âge de la population de la commune de Trou du Nord par rapport aux populations totales, nous avons déduit la structure pyramidale de sa population qui se présente comme suit :

¹² $\Delta P = P_{2020} - P_{2025} = 12306 - 12261 = 45$

¹³ $\Delta P / P_{2011} = 45 \div 12261 = 0.0037$

¹⁴ $P_{2025} = P_{2020} (1+r)^5$
 $12306 = 12261 (1+r)^5$
 $r = 0.00073 (0.07\%)$

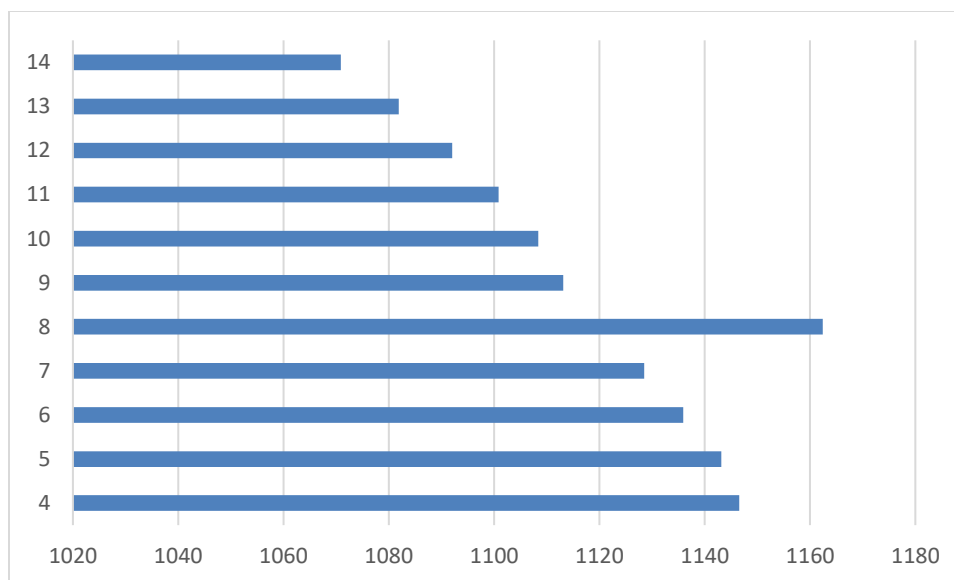


Figure 3 : Pyramide d'âge en 2024 de la population scolarisable (4-14 ans) dans la commune de Trou du Nord

2.3. Les caractéristiques de dispersion de la population de la commune

Rappelons que la superficie de la commune de Trou du Nord est de 130.79 Km² et sa densité de population en 2025, de 430 habitants par Km². La réalité montre cependant que la population, très regroupée dans les villes, se trouve assez dispersée en milieu rural. Les 10918 ménages directement touchés dans cette commune au moment de notre enquête sont répartis comme le montre le tableau 12.

Tableau 12 : Répartition des ménages dans la commune de Trou du Nord en 2025

Commune de Trou du Nord	# ménages	%
1ère Sect. Garcin	376	3.4
2ème Sect. Roucou	5824	53.3
3ème Sect. Roche-Plate	140	1.3
Ville du Trou du Nord	4578	41.9
Total	10918	100.0

2.4. La répartition par sexe de la population

À partir des estimations et projections de l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) établies par sexe pour l'ensemble du pays pour les années à venir et tenant compte du poids par âge de la population de la commune de Trou du Nord par rapport aux populations totales, nous avons déduit la répartition par sexe de sa population présentée comme suit :

Tableau 13 : Estimation et projection par sexe de la population de la commune de Trou du Nord

Âge	Masculin					Féminin				
	2024	2025	2026	2027	2028	2024	2025	2026	2027	2028
4	562	560	559	557	563	585	583	582	580	586
5	560	561	561	561	562	583	583	584	584	585
6	557	557	557	558	560	579	580	580	581	583
7	553	553	554	554	558	576	576	576	577	581
8	570	570	570	571	556	593	593	594	594	579
9	545	546	546	547	554	568	568	569	569	577
10	543	545	547	549	552	565	567	570	572	574
11	539	542	544	546	549	561	564	566	568	571
12	535	537	539	541	546	557	559	561	563	568
13	530	532	534	536	542	552	554	556	558	564
14	525	527	529	531	538	546	548	550	553	560
4-14	6019	6030	6041	6052	6081	6265	6276	6288	6299	6329

2.5. La projection de la population scolarisable

À cette étape, il nous a fallu partir de l'estimation de la population actuelle et projeter celle du futur désiré. Pour cela, deux choses sont prises en compte : l'estimation de la population totale actuelle et future, et la projection du même coup de la structure par âge de la population.

i) Estimation de la population totale actuelle et future

En partant de la population totale du pays estimée et projetée par l'IHSI et tenant compte du poids que représente celle de la commune de Trou du Nord, nous déduisons les estimations et projections suivantes :

Tableau 14 : Estimations et projections de la population totale actuelle et future de la commune de Trou du Nord jusqu'en 2028.

Année	2024	2025	2026	2027	2028
Population totale	55552	56302	57063	57833	58614

ii) Projection de la structure par âge de la population scolarisable

Le problème ici est double : avoir la structure pour l'année 2024 et pouvoir la projeter jusqu'en 2028. En partant des estimations et projections de l'IHSI, nous avons pour la commune de Trou du Nord :

- **La population d'âge d'admission dans l'enseignement fondamental (âge qui est de 6 ans en Haïti) estimée et projetée comme suit :**

Tableau 15 : Estimations et projections de la population d'âge d'admission au fondamental

Année	2024	2025	2026	2027	2028
Population d'enfants de 6 ans	1136	1137	1138	1138	1143

- **La population d'âge scolarisable au fondamental (4-14 ans) estimée et projetée comme suit :**

Tableau 16 : Estimations et projections de la population scolarisable

Âge	2024	2025	2026	2027	2028
4	1147	1144	1141	1138	1150
5	1143	1144	1145	1146	1146
6	1136	1137	1138	1138	1143
7	1129	1129	1130	1131	1139
8	1162	1163	1164	1165	1135
9	1113	1114	1115	1116	1131
10	1108	1113	1117	1121	1126
11	1101	1105	1109	1114	1120
12	1092	1096	1101	1105	1114
13	1082	1086	1090	1095	1107
14	1071	1075	1079	1083	1098
4-14	12284	12306	12329	12351	12410

2.6. Projection des effectifs d'élèves en fonction d'objectifs déterminés

Quatre (4) étapes sont considérées pour faire cette projection :

- **Détermination de la progression du taux d'admission pour la période considérée**

Selon les données recueillies, le taux net de scolarisation dans la commune de Trou du Nord est de **130.80** % pour l'année scolaire 2024-2025, taux qui devra être ré-évalué et amené à 100% en 2028 suivant le Plan Décennal d'Éducation et de Formation (PDEF).

- **Calcul des admissions nouvelles**

Rappelons que l'âge légal d'admission en 1^e AF en Haïti est de 6 ans, mais généralement le nombre d'élèves qui y sont admis inclut différents autres âges (7 ans, 8 ans, 9 ans et +) ce qui cause le phénomène des sur-âgés. Les statistiques montrent que le taux d'admission des enfants de 6 ans à cette classe en 2024-2025 est de **104.50%**, **taux à ré-évaluer également.**

En faisant l'effort nécessaire, on aura alors à admettre régulièrement en 1^e AF les nombres d'enfants de 6 ans suivants :

Tableau 17 : Estimation et projection des enfants à admettre en 1^e AF

Année	Population de 6 ans
2024-2025	1136
2025-2026	1137
2026-2027	1138
2027-2028	1138
2028-2029	1143

- **Estimer l'évolution probable des taux de promotion, redoublement, abandon, ainsi que les différents taux de transition d'un niveau à l'autre;**

Pour l'année 2024-2025, ces taux de flux se sont présentés comme suit dans la commune de Trou du Nord :

Tableau 18 : Répartition des taux de flux par année d'étude

Taux de flux	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
Taux de Promotion	85%	54%	87%	84%	83%	89%
Taux de redoublement	15%	11%	13%	16%	17%	11%
Taux d'abandon	0%	35%	0%	0%	0%	0%

En supposant qu'un effort supplémentaire sera fait pour appliquer les dispositions prévues en la matière à savoir : faire le passage automatique des élèves dans les classes de 1^e, 3^e et 5^e année fondamentale, limiter à 10% maximum le taux de redoublement des élèves dans les classes de 2^e, 4^e et 6^e année fondamentale et obliger les enfants à rester à l'école, ces taux se présenteraient alors comme suit :

Tableau 19 : Estimation et projection des taux de flux par année d'étude

Taux de flux	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
Taux de promotion	100%	90%	100%	90%	100%	90%
Taux de redoublement	0%	10%	0%	10%	0%	10%
Taux d'abandon	0%	0%	0%	0%	0%	0%

- **Calcul des effectifs d'élèves par année d'étude**

En appliquant ces dispositions dans la commune de Trou du Nord, nous prévoyons l'évolution suivante des effectifs d'élèves par année d'étude pour les cinq ans à venir :

Tableau 20 : Estimation et projection des effectifs d'élèves par année d'étude

Année	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
2024-2025	668	678	762	672	610	545
2025-2026	1593+1136=2729	668+68=736	678-68=610	762+67=829	672-67=605	610+55=665
2026-2027	1244+1138=2382	2729+74=2803	736-74=662	610+83=693	829-83=746	605+67=672
2027-2028	1416+1138=2554	2382+280=2662	2803-280=2523	662+69=731	693-69=624	746+67=813
2028-2029	1143	2554+266=2820	2662-266=2396	2523+73=2596	731-73=658	624+81=705

III. Propositions de réorganisation du réseau des écoles de Trou du Nord

À partir des résultats du diagnostic approfondi ainsi réalisé et des projections faites en matière de populations tenant compte des objectifs fixés dans le cadre des politiques établies, nous faisons les propositions suivantes de réorganisation du réseau d'écoles dans la commune de Trou du Nord.

3.1. Les perspectives en matière de réaménagement du territoire

Après consultation des autorités compétentes sur les prévisions faites en matière de réaménagement du territoire, nous pouvons souligner qu'aucune mesure spéciale n'est encore envisagée pour la commune de Trou du Nord ni aucun traitement particulier en matière de développement économique. Nous supposons donc que les données socio-économiques suivront les mêmes tendances et ne vont pas beaucoup changer en ce sens.

3.2. Les normes

Elles concernent plus particulièrement le nombre d'élèves à admettre par classe et la taille à arrêter pour les établissements scolaires.

i) Le nombre d'élèves par classe

Pour l'année scolaire 2024-2025, le nombre moyen d'élèves par classe est égal à 37 dans la commune de Trou du Nord et plus précisément à 41 dans les écoles nationales. Dans sa poursuite de l'objectif de scolarisation universelle, l'État devra donc s'organiser pour absorber les effectifs d'élèves non encore scolarisés et amener à 50 le nombre maximum d'élèves admissibles par classe dans la mesure du possible.

ii) La taille d'établissement

- Taille minimum d'établissement

Par souci d'efficience, nous proposons que l'État admette de créer les conditions nécessaires pour faire fonctionner des classes à maître unique dans les endroits où la population se révèle très dispersée avec une offre scolaire presque inexistante. Dans ces conditions, la taille minimale théorique de ces types d'école sera de 50 élèves là où c'est possible; sinon cela dépendra du nombre d'élèves qu'il y aura à scolariser. Des programmes et des matériels adaptés devront être développés et les enseignants concernés formés et rémunérés à cet effet. Ces écoles devront être alors rattachées à des écoles fondamentales plus complètes.

Par contre, dans les endroits où la densité de population est assez importante, la taille minimum théorique d'une école fondamentale de 1^e et de 2^e cycles sera de 300 élèves, et de 450 élèves s'il s'agit d'une école fondamentale complète (9 années d'étude).

- Taille maximum d'établissement

La taille maximum d'établissement est généralement définie en tenant compte des critères d'ordre essentiellement administratif et pédagogique. Au fondamental, l'école devant être le plus possible à la mesure de l'enfant, nous proposons un effectif de 500 élèves comme taille maximum d'une école fondamentale de 1^e et de 2^e cycles. C'est aux autorités concernées qu'il convient toutefois d'en décider.

- Taille standard d'établissement

Il s'agit de savoir ici combien de classes il est admis d'organiser dans les différentes années d'étude pour avoir un nombre satisfaisant d'élèves par classe. Dans la commune de Trou du Nord, la distribution des élèves par classe pour l'année 2024-2025 s'est présentée comme suit :

Tableau 21 : Répartition des poids des années d'étude par rapport à l'effectif total d'élèves

1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
16.98%	17.23%	19.36%	17.08%	15.50%	13.85%

On en déduit :

Effectifs de 1^e AF : $2 \times 50 = 100$

Effectifs de 2^e AF : $2 \times 50 = 100$

Effectifs de 3^e AF : $2 \times 50 = 100$

Effectifs de 4^e AF : $2 \times 50 = 100$

Effectifs de 5^e AF : $2 \times 50 = 100$

Effectifs de 6^e AF : $1 \times 50 = 50$

Total effectifs = 550

La répartition par année d'études des élèves et des maîtres serait alors :

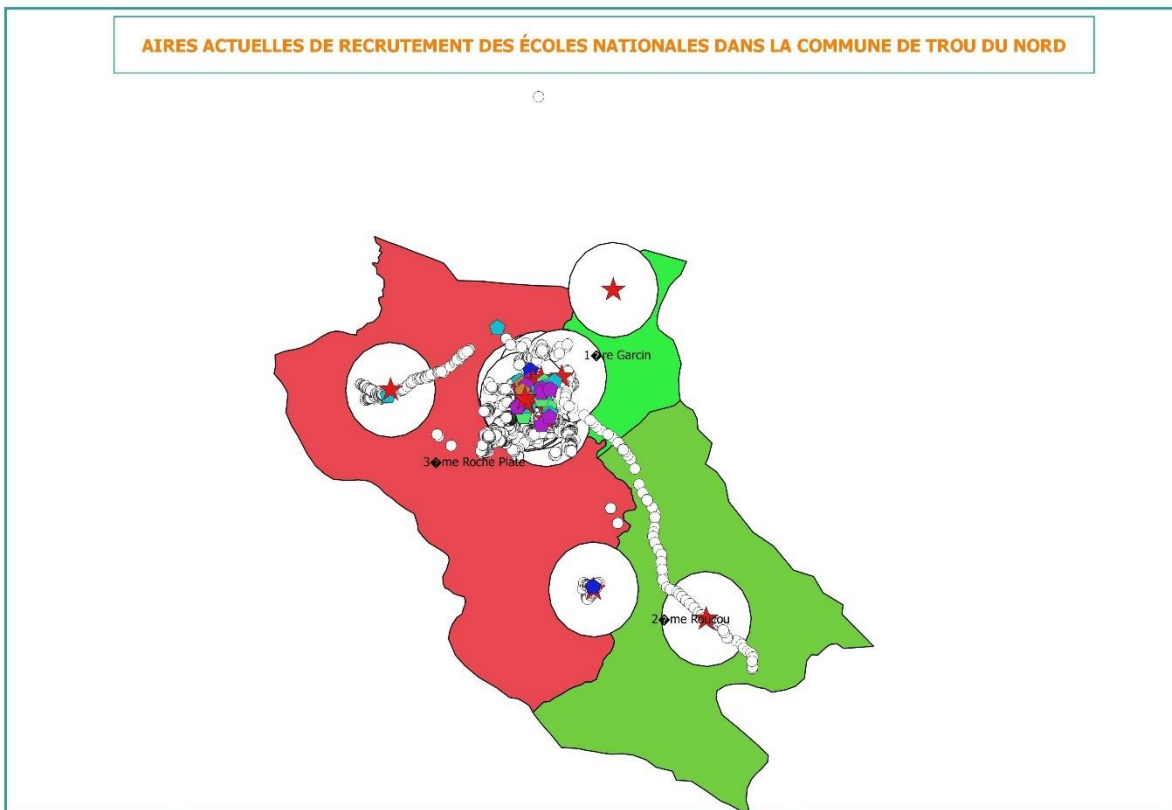
Tableau 22 : Répartition par année d'étude du nombre d'élèves et de classes dans une école fondamentale standard de 1^e et 2^e cycles

	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF	Total
Élèves	100	100	100	100	100	50	550
Classes	2	2	2	2	2	1	11

Le nombre d'élèves par classe : $550/11=50$ est bien conforme à la norme d'encadrement et l'établissement fondamental de 550 élèves et 11 classes fondamentales 1^e et 2^e cycles peut être considéré comme un établissement de taille standard pour cette commune.

3.3. Les aires de recrutement

Rappelons qu'en tant que zone géographique desservie par un établissement, l'aire de recrutement au fondamental est la distance qu'un enfant de 6-14 ans peut parcourir à pied entre son domicile et l'école. Nous proposons donc que le rayon correspondant à cette aire soit de moins de 2 km. Dans la commune de Trou du Nord, nous avons remarqué que les aires de recrutement de certaines écoles nationales s'en rapprochent pour certains élèves et non pour d'autres. Il ressort également de cette carte que les aires de recrutement des écoles nationales se recoupent à différents endroits. Cela offre donc la possibilité à l'État de réduire les distances de parcours des élèves en agissant sur les aires de recrutement de ces écoles pour les rendre disjointes, comme montre la carte ci-dessous.



La nécessité d'une réorganisation de l'offre scolaire existante nous semble extrêmement urgente; car il y a 3801 enfants âgés de moins de 15 ans qui ont été dénombrés, qui ne sont pas encore scolarisés dans la commune de Trou du Nord et une bonne partie d'entre eux (7.95%) ont un handicap physique ou mental comme le montre le tableau 23.

Tableau 23 : Répartition des enfants de moins de 15 ans non scolarisés à Ferrier selon leur handicap

Commune de Trou du Nord	Enfants de moins de 15 ans non scolarisés	Nbre d'enfants sourds	Nbre d'enfants non-voyants	Nbre d'enfants handicapés physiques	Nbre d'enfants handicapés mentaux
1e section Garcin	191	0	12	8	0
2e section Roucou	2419	21	20	60	64
3e section Rovhe-Plate	74	8	3	2	1
Ville de Trou du Nord	1117	17	10	36	40
Ensemble	3801	46	45	106	105

En plus des mesures spéciales à prendre pour accueillir convenablement ces enfants avec des besoins spéciaux, nous proposons que les aires de recrutement des écoles nationales soient redéfinies comme suit :

Commune de Trou du Nord	Nom école nationale	Aire de recrutement des élèves
Ville de Trou du Nord	École nationale mixte Jean Price Mars	Ville de Trou du Nord
		Cachiman
		Cité Marc Duchêne
		Cité Florence
		Cité Lavalas
	École nationale Catherine Flon	Ville de Trou du Nord
		Rue Samson
		Cité Lavalas
		Cité Man Sonson
		Bas Cimetière
	École nationale des filles p.m.	Desvareine
		Ville de Trou du Nord
		Bas Cimetière
		Lotbo Pon
		Rue St-Jean
		Cité Dilaire
		Cité Dubreux
		Moussignac
		Doremar
		Cité Lavalas
		Desvareine
		Rue St Charles
		Rue St Paul
	École nationale des filles a.m.	Ville de Trou du Nord
		Bas Cimetière
		Lotbo Pon
		Rue St-Jean
		Cité Dilaire
		Cité Dubreux
		Moussignac
		Doremar
		Cité Lavalas

1 ^e Section Garcin	École nationale des filles a.m. 3 ^e cycle	Desvareine
		Rue St Charles
		Rue St Paul
		Ville de Trou du Nord
		Bas Cimetière
		Lotbo Pon
		Rue St-Jean
		Cité Dilaire
		Cité Dubreux
		Moussignac
		Doremar
		Cité Lavalas
		Desvareine
		Rue St Charles
		Rue St Paul
2 ^e section Roucou	École nationale mixte de Garcin	Garcin
		Lotbo Pon
		Caracol
		Terre Rouge
		Doremar
	École nationale St Jean-Baptiste de Trou du Nord	Garcin
		Lotbo Pon
		Rue St-Jean
		Cité Dilaire
		Cité Dubreux
		Moussignac
	École nationale de Mérande	Mérande
		Latas
		Ponigot
		Paradès
	École nationale de Meillac (AM)	Meillac
		Escapin
		Loigodjanne
		Haut Meillac
	École nationale 3 ^e cycle de Meillac	Meillac
		Filibert
		Rescapé
		Golgotha
	École nationale des garçons	Cité Lavalas
		Cité Marc Ducheine
		Cité Cold
		Cité Floreste

	École nationale de Moussignac	Cité Dubré
		Moussignac
		Savane au Camp
		Garde Champêtre
	École nationale mixte de Moussignac a.m	Moussignac
		Roche Plate
		Pilette
		Cité Lavalas
	École nationale Leroux Pilette	Leroux Pilette
		Roucou
	École nationale de Leroux Cachiman	Leroux Cachiman
		Boucherau
		Sendèk
		Balerou
		Coulon
		Leroux
		Largon
	École nationale mixte Argais Joseph	Rue St Jean
		Cachiman
		Roche Plate
		Grand Sable
3 ^e section Roche Plate	École nationale mixte de Roche Plate	Porchon
		Frache
		Duvilier
		Cabeau
		Barrière Battant
		Faille
		Lakou
		Birotte
		Cabaret 15
		Bassin Tounen
		Ka-Lakou
		Marette
		Picotte
		Latrambley
		Cabon
		Timothé

3.4. Les infrastructures

L'objectif consiste ici à mettre en adéquation l'offre scolaire et la demande qui est évaluée et projetée. Selon les données recueillies, l'école nationale mixte Jean Price Mars et celle des filles 3^e cycle a.m. mériteraient d'être réhabilitée ou reconstruite.

3.5. Les enseignants

Rappelons que l'un des objectifs fondamentaux de la carte scolaire, c'est de permettre aux autorités d'identifier les endroits où il y a un excédent ou un déficit en enseignants de façon à pouvoir les réaffecter ou en recruter d'autres, tenant compte de la politique établie en matière d'organisation pédagogique des écoles. Tenant compte de nos propositions de réorganisation de l'offre publique, il y aura lieu d'assurer la formation des enseignants qui n'ont pas encore les profils professionnels requis (Voir en annexe II la liste et le nombre d'enseignants concernés) et de cesser de recruter des enseignants non formés.

3.6. Les manuels scolaires

Comme susmentionné, il est ressorti que les enfants au fondamental n'ont pas tous de manuels de lecture et de mathématiques. Nous proposons, pour l'année scolaire 2025-2026, que des ressources soient prévues dans le cadre de la politique de financement qui est proposée pour l'achat par les directions d'école elles-mêmes des manuels de lecture et de mathématiques à fournir aux élèves.

3.7. Les coûts de scolarisation et leur financement

Dans la dynamique des objectifs éducatifs post 2015 établis à Incheon et en regard de la loi du pays, l'État haïtien a l'obligation de faire en sorte que tous les enfants aient une chance égale d'accès à l'école fondamentale. Cela passera nécessairement par une augmentation de l'offre scolaire publique à travers le pays comme indiqué au point 3.4 mais également par le financement public de l'offre non publique à ce niveau d'enseignement.

Dans les écoles nationales, seuls les salaires des enseignants et des directeurs avec le personnel administratif sont présentement pris en charge par l'État, toute la balance des coûts payés par enfant (85.90%) est assumée par les familles. Dans sa politique de financement de l'éducation visant l'obligation et la gratuité scolaires au fondamental, nous proposons que l'État finance l'intégralité des coûts dans l'ensemble des écoles nationales de la commune de Trou du Nord en leur allouant le budget nécessaire et également l'intégralité des coûts aux écoles non publiques éligibles.

B. Le niveau secondaire

I. Diagnostic de la situation actuelle

L'article 9 de la Décision ministérielle du 11 octobre 2002 stipule que le nouveau secondaire entre en application à partir de la rentrée scolaire de septembre 2003 et commence avec la première année de la Filière d'Enseignement Général dans tous les collèges et lycées de la République. Cette mesure n'a pas pris effet dans la commune de Trou du Nord, car il y a 319 élèves au 3^e cycle dans ces écoles secondaires. La majorité d'entre elles (85%) sont des collèges privés.

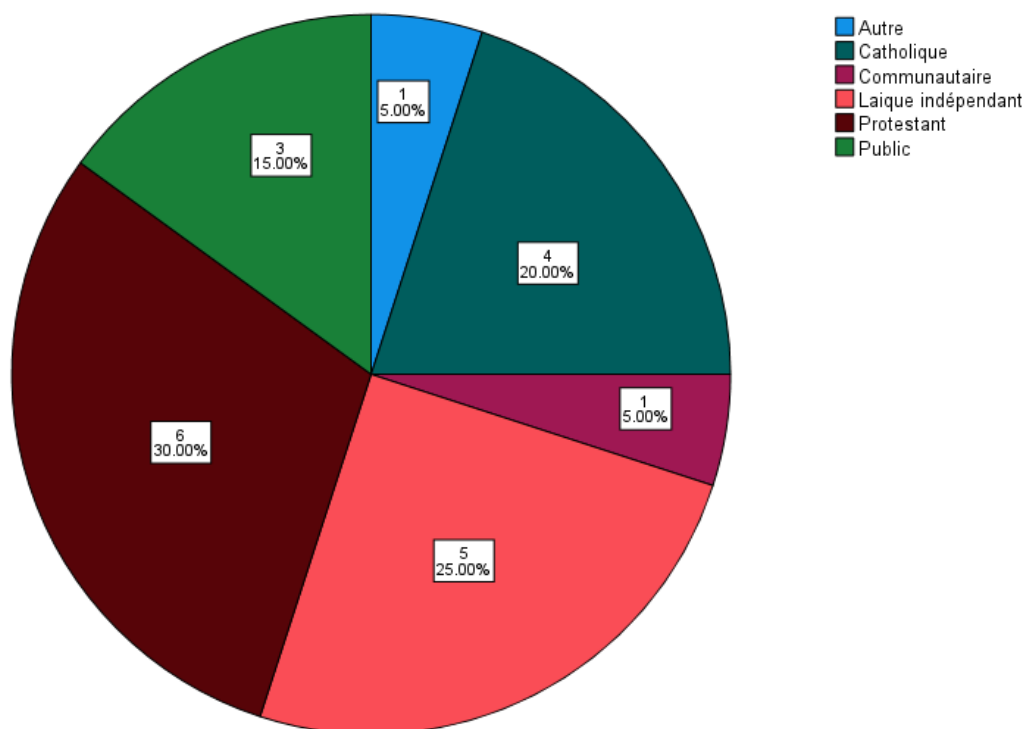


Figure 1 : Répartition des écoles secondaires par réseau d'appartenance

Seize (16) d'entre elles fonctionnent en simple vacation (80%) et les quatre (4) autres en double (20%), à différentes périodes de la journée comme le montre le tableau 1.

Tableau 1 : Répartition des écoles secondaires de Ferrier selon leur période de fonctionnement

Période de fonctionnement	# école	%
	1	5.0
7h-12h	1	5.0
8h-13h	3	15.0
Autre	15	75.0
Total	20	100.0

Elles offrent toutes la filière d'enseignement général (100%) et en son sein différentes Séries.

Tableau 2 : Répartition des écoles suivant la Série qu'elles offrent

Type de Série	# école	%
Mathématiques et sciences physiques Sciences de la vie et de la terre (SVT) Littéraire et artistique	1	5.0
Mathématiques et sciences physiques Sciences de la vie et de la terre (SVT) Sciences économiques et sociales (SES)	1	5.0
Sciences de la vie et de la terre (SVT)	18	90.0
Total	20	100.0

Leur taille varie entre 12 et 630 élèves, selon le réseau considéré.

Tableau 3 : Répartition de la taille des écoles selon leur réseau d'appartenance

Réseau d'écoles	Moyenne	Minimum	Maximun
Autre	48	48	48
Catholique	86	32	139
Laïque indépendant	189	142	232
Protestant	65	12	138
Public	450	238	630
Ensemble	171	12	630

1.1. Accessibilité et accès

En ce qui concerne leur accessibilité et leur accès, il convient de faire remarquer que la majorité des écoles secondaires (17) se trouvent dans la ville de Trou du Nord :

Tableau 4 : Répartition des écoles secondaires dans la commune de Trou du Nord

Commune de Trou du Nord	# école	%
1ère Sect. Garcin	1	5.0
2ème Sect. Roucou	2	10.0
Ville du Trou du Nord	17	85.0
Total	20	100.0

Rappelons que, selon l'objectif 4.1 fixé dans le Cadre d'Action d'Incheon établi lors du Forum mondial sur l'éducation pour tous tenu en Corée du Sud en mai 2015, les responsables politiques présents à cette assise s'étaient engagés à l'unanimité à faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile.

Par rapport à cet objectif dont la réalisation est fixée pour 2030, Haïti a un très long chemin à parcourir; le taux brut de scolarisation au secondaire en 2024-2025 étant seulement de 57.71%. Et quand on tient compte uniquement des enfants âgés de 15 à 18 ans que ce niveau d'enseignement est officiellement censé accueillir, on constate que le taux net de scolarisation se révèle encore beaucoup plus faible (32.54); loin donc des 100% visés.

Dans le contexte haïtien, l'un des éléments de blocage à l'accès à l'éducation pour tous est le coût de scolarisation, tant dans le privé que dans le public. Dans le privé, ce coût varie entre 101 360.50 et 106 527.50 gourdes pour l'année scolaire 2024-2025, suivant l'année d'études considérée.

Tableau 5 : Coût moyen de scolarisation d'un élève au secondaire dans le privé

Année d'étude	Scolarité	Matériel	Habillement	Nourriture	Total
NS1	22973	8737.50	10800	58850	101360.50
NS2	26045.83	9110.71	10182.14	58850	104188.68
NS3	23354.17	8890.91	10613.64	58850	101708.72
NS4	26012.50	9590	12075	58850	106527.50

Dans le public, le coût moyen annuel de scolarisation varie aussi, de 111 584.16 à 114 156.31 gourdes; 72.48% de ces coûts sont pris en charge par les parents des élèves.

Tableau 6 : Coût moyen de scolarisation d'un élève au secondaire dans le public

Année d'étude	Scolarité	Matériel	Habillement	Nourriture	Total
NS1	30774.64	2666.67	8737.50	58850	111828.81
NS2		2666.67	9110.71	58850	111584.16
NS3		2666.67	8890.91	58850	111795.86
NS4		2866.67	9590	58850	114156.31

L'autre élément de blocage à l'éducation pour tous également important à signaler, c'est le faible niveau de performance des écoles souvent enregistré; en d'autres mots leurs faibles capacités à faire apprendre et progresser les élèves qui les fréquentent. Elles font constamment redoubler ceux qui sont en difficulté. Pour l'année scolaire 2024-2025, nous avons constaté que le cheminement scolaire des élèves dans la commune de Trou du Nord était assez fluide au niveau du secondaire jusqu'en NS3; les taux de promotion d'une classe à l'autre ayant varié de 88 à 95 % suivant la classe considérée.

Tableau 7 : Répartition des taux de flux au secondaire par classe

Année d'étude	Taux de promotion	Taux de redoublement	Taux d'abandon
NS1	88%	12%	0%
NS2	92%	8%	0%
NS3	95%	5%	0%
NS4	50%	29%	21%

Si cette tendance se maintient, l'analyse théorique de la cohorte de 1146 élèves qui sont admis en NS1 au cours de l'année scolaire 2024-2025 se présentera comme suit :

Analyse de cohorte au niveau secondaire					
TP	0.88	0.92	0.95	0.5	
TR	0.12	0.08	0.05	0.29	
TA	0.00	0	0	0.21	
Année	NS1	NS2	NS3	NS4	Diplômés
					Années-élèves
		0			
2024-2025	1146	↗			1156
	↓	↘	0		
2025-2026	138	1008	↗		1146
	↓	↓	↘	0	
2026-2027	17	202	928	↗	1146
	↓	↓	↓	↘	
2027-2028	2	31	232	881	1146
	↓	↓	↓	↓	
2028-2029	0	4	40	476	441
		↓	↓	↓	
2029-2030		1	6	176	238
			↓	↓	↘
2030-2031			1	57	88
				↓	↘
2031-2032				17	29
					↘
2032-2033					9
					↘
Promus					804
Année-élèves					6175
Nombre d'années-élèves dans l'idéal =				3217	
Nombre d'années-élèves réel =				6175	
Rendement interne =				52.09	
Coefficient d'augmentation des coûts =				1.919621	
Coût de l'élève formé =				7.678485	

Il en ressort donc que, dans cette commune, l'enseignement secondaire a un niveau de rendement interne très faible (52.09%). Des 1146 élèves qui sont entrés en NS1 en 2024-2025, 441 (34.48%) obtiendront leur diplôme de fin d'études dans les quatre (4 ans) prévus, soit à la fin de l'année scolaire 2028-2029.

1.2. Qualité de l'éducation dispensée

Dans cette commune, l'enseignement au niveau du secondaire est dispensé par un effectif de 524 enseignants dont 54 femmes (10.31%); 26.72% d'entre eux sont nommés par l'État. Il convient toutefois de souligner que la majorité des enseignants au secondaire travaillent à temps partiel dans plusieurs écoles à la fois. Ainsi, le nombre d'enseignants mentionné ici est complètement sur-évalué; car bon nombre d'entre eux sont comptés plus d'une fois. À titre purement indicatif, leur répartition se fait comme suit par réseau d'écoles :

Tableau 8 : Répartition des enseignants par réseau d'écoles

Réseau d'écoles	# d'enseignants	# de femmes	Enseignants nommés par l'État
Autre	12	5	0
Catholique	102	10	6
Communautaire	13	0	0
Laique indépendant	202	18	40
Protestant	104	16	6
Public	91	5	88
Ensemble	524	54	140

Leurs profils de formation sont très variés suivant le réseau d'écoles considéré. Certains enseignants proviennent de l'École Normale Supérieure ou des Facultés de Sciences de l'Éducation; tandis que d'autres n'ont reçu aucune formation pédagogique comme le fait ressortir la figure 2.

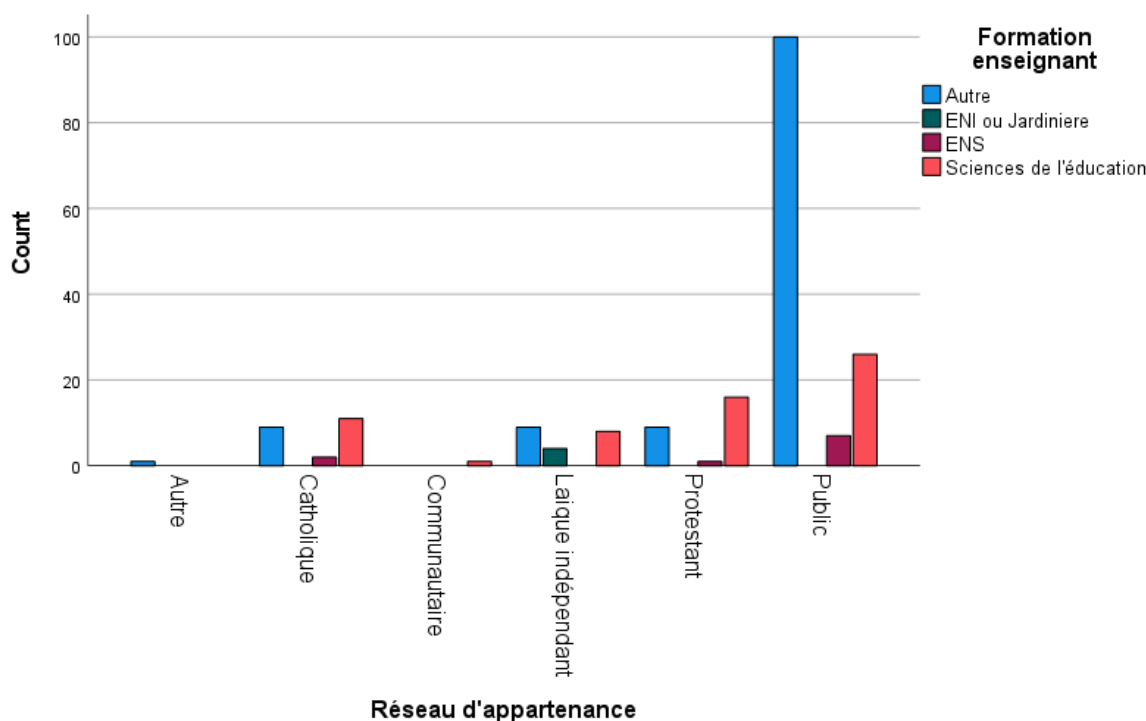


Figure 2 : Répartition des enseignants par réseau et selon leurs profils de formation professionnelle

Ce sont des enseignants qui travaillent surtout à temps partiel dans des écoles. Très souvent, on les retrouve donnant des cours dans différentes établissements où ils sont rémunérés par heure de travail. Cela rend alors assez difficile dans une étude du genre d'établir avec précision leurs salaires mensuels qui sont plutôt cumulatifs et dépendants du nombre d'heures de cours qu'ils fournissent ainsi que du tarif horaire selon lequel ils sont payés. Toutefois, à titre indicatif et selon les informations recueillies, il ressort que, partiellement, leurs salaires mensuels moyens varient considérablement suivant le réseau d'écoles considéré, de 6000 gourdes à 30171 gourdes.

Tableau 9 : Répartition des salaires mensuels moyens par réseau d'écoles

Réseau	Salaire mensuel moyen
Autre	6000
Catholique	13337
Laïque indépendant	8424
Protestant	7565
Public	30171
Ensemble	23082

1.2.1. Organisation pédagogique

Dans la commune de Trou du Nord, au niveau du secondaire, les conditions d'accueil des élèves semblent plus ou moins acceptables. On trouve en moyenne 28 élèves par salle de classe et 1.45 m² par élève, comme le montre le tableau 10.

Tableau 10 : L'organisation pédagogique et l'utilisation des enseignants dans la commune

Réseau d'écoles	# salle classe	# de m ²	Nbre élève	# m ² /élève	Ratio élèves/ salle	# m ² / salle
Autre	4	252	48	5.25	12	63
Catholique	11	516	258	2	23	47
Communautaire	2	40	-	-	-	20
Laïque indépendant	30	1067	756	1.41	25	35.57
Protestant	20	700	323	2.17	35	35
Public	31	1401.50	1349	1.04	44	45.21
Ensemble	98	3976.50	2734	1.45	28	40.58

En résumé, on peut dire que l'offre scolaire au niveau du secondaire est assez coûteuse pour les parents et les élèves, et de qualité modérée; les valeurs de l'ensemble des indicateurs susmentionnés qui sont utilisés pour diagnostiquer cette offre se présentant comme suit :

Tableau 11 : Résumé des valeurs des indicateurs utilisés pour ce diagnostic

Indicateur	Pour l'année scolaire 2024-2025
Taux de scolarisation	Taux brut de scolarisation = 57.71% Taux net de scolarisation = 32.54%
Coûts moyens de scolarisation dans le public	NS1 = 111828.81 gourdes NS2 = 111584.16 gourdes NS3 = 111795.86 gourdes NS4 = 114156.31 gourdes 72.48% de ces coûts sont pris en charge par les familles.
Coûts moyens de scolarisation dans le privé	NS1 = 101360.50 gourdes NS2 = 104188.68 gourdes NS3 = 101708.72 gourdes NS4 = 106527.50 gourdes
Taux de promotion	Taux de promotion en NS1 = 88% Taux de promotion en NS2 = 92% Taux de promotion en NS3 = 95% Taux de promotion en NS4 = 50%

Taux de redoublement	Taux de redoublement en NS1 = 12% Taux de redoublement en NS2 = 8% Taux de redoublement en NS3 = 5% Taux de redoublement en NS4 = 29%
Taux d'abandon	Taux d'abandon en NS1 = 0% Taux d'abandon en NS2 = 0% Taux d'abandon en NS3 = 0% Taux d'abandon en NS4 = 21%
Rendement interne du réseau d'écoles à Trou du Nord	52.09%
Rapport élève/salle de classe	28 élèves
Nombre d'enseignants	524
Pourcentage de femmes	10.31%
% enseignants nommés par l'État	26.72%
% de maîtres qualifiés	29.90%
Ratio moyen m ² /élève	1.45 m ²
% d'élèves sans manuels	60%
Taille moyenne des établissements	171 élèves
Salaire moyen mensuel d'un enseignant	Partiellement, 30171 gourdes dans le public et 8831.50 gourdes dans le privé

II. Analyse démographique

Nous avons vu dans la carte scolaire préscolaire et fondamentale, partie A de ce document, que la population de la commune de Trou du Nord croît suivant un taux moyen annuel de 1.35%, selon les estimations et projections de l'IHSI. Cela signifie donc qu'il y aura, dans les années à venir, de nouveaux enfants à accueillir tant au niveau du fondamental qu'au niveau du secondaire. Le tableau 12 montre l'évolution de la population scolarisable jusqu'en 2028.

Tableau 12 : Estimations et projections de la population scolarisable

Âge	2024	2025	2026	2027	2028
15	1061	1068	1075	1082	1090
16	1051	1058	1065	1072	1081
17	1041	1048	1055	1062	1071
18	1033	1040	1047	1054	1060
15-18	4185	4213	4242	4271	4301

À ces données démographiques qui indiquent les effectifs d'enfants qu'il faudra se préparer à accueillir en classe (en NS1), il faut ajouter les effectifs d'élèves qui boucleront régulièrement la 9^e Année Fondamentale avec succès et tenir compte du même coup de ceux qui redoubleront les classes, comme c'est le cas présentement.

De plus, en considérant le fait que l'âge officiel d'admission au secondaire en Haïti est de 15 ans, il ressort que le même phénomène d'élèves sur-âgés qui s'est développé au niveau du

fondamental s'est poursuivi et renforcé au niveau du secondaire. Les calculs ont montré que le taux d'admission des enfants âgés de 15 ans dans cette classe en 2024-2025 est seulement de 13% dans la commune de Trou du Nord. Cela signifie donc qu'il resterait $100-13\% = 87\%$ d'enfants de la population scolarisable à admettre en NS1 pendant les cinq (5) prochaines années si l'on veut progresser à coup sûr vers l'objectif de 100% à atteindre en 2030.

Il faudrait donc accroître annuellement ce taux d'admission de 21.75% pour pouvoir atteindre l'objectif de 100% en 2028-2029. La progression du taux d'admission en NS1 et de l'effectif des nouveaux élèves à accueillir devra se faire alors comme suit :

Tableau 13 : Estimation et projection des enfants à admettre en NS1

Année	Population de 15 ans	Taux d'admission	# total d'enfants à admettre
2024-2025	1061	0.13	138
2025-2026	1068	0.3475	371
2026-2027	1075	0.565	607
2027-2028	1082	0.7825	847
2028-2029	1090	1	1090

III. Propositions de réorganisation de l'offre scolaire au secondaire à Trou du Nord

Pour pouvoir accueillir les effectifs d'enfants susmentionnés, il s'avérera nécessaire d'intervenir sur l'offre scolaire existante de triple manière : en redéfinissant les aires de recrutement des écoles de façon à rendre acceptable le temps de marche des élèves, en renforçant la qualité des infrastructures d'accueil des écoles existantes et en implantant de nouvelles écoles secondaires publiques (des lycées) dans des endroits stratégiques où il n'y en a pas encore.

On a vu dans les pages précédentes que toutes les écoles secondaires se trouvent largement concentrées dans la ville de Trou du Nord. Ces écoles admettent des élèves qui viennent de différents endroits de cette commune comme le montre la figure 3 présentant, en forme circulaire, leurs aires de recrutement actuelles.



Figure 3 : Aires actuelles de recrutement des écoles secondaires dans la commune de trou du Nord

En effet, cette image fait très bien ressortir comment les aires de recrutement de ces écoles secondaires se recoupent; c'est-à-dire qu'elles tirent leurs effectifs d'élèves dans presque les mêmes localités. Il y a donc lieu d'y mettre de l'ordre.

Rappelons que l'un des objectifs fondamentaux de la carte scolaire, c'est de permettre aux autorités de maximiser l'offre scolaire au niveau local et de la rendre adéquate par rapport à la demande scolaire exprimée ou incitée, au regard des objectifs poursuivis. Tenant compte de ces propositions de réorganisation de l'offre publique au niveau du secondaire, il y aura donc lieu de penser former et recruter de nouveaux personnels enseignants et non enseignants, mettre à niveau ceux qui n'ont pas encore les profils professionnels requis et cesser en même temps d'en recruter de nouveaux non formés.

Dans la dynamique des objectifs éducatifs post 2015, l'État haïtien a l'obligation de faire en sorte que tous les enfants aient une chance égale d'accès à l'école secondaire. Cela passera non seulement par une augmentation de l'offre scolaire publique à travers le pays comme indiqué au point 3.4 mais également par le financement public de l'offre non publique à ce niveau d'enseignement dans la mesure du possible.

Pour finir, comme dans les lycées seuls les salaires des enseignants et des directeurs avec le personnel administratif sont présentement pris en charge par l'État et que toute la balance des

coûts payés par élève (72.48%) est assumée par les familles, dans sa politique de financement de l'éducation visant l'obligation et la gratuité scolaires au secondaire, nous proposons que l'État s'organise pour financer l'intégralité des coûts (scolarité, matériels scolaires, uniformes et cantine) dans l'ensemble des lycées qui seront mis en place dans la commune de trou du Nord en leur allouant le budget nécessaire par élève.

Méthodologie appliquée

MÉRISIER, G.-G. (2016). Méthodologie simplifiée de préparation de cartes scolaires, EPT-BID.

Les Annexes

Annexe I : Répertoire des écoles de la commune de Trou du Nord

Annexe II : Liste des enseignants avec leurs profils de formation professionnelle